



fais-moi connaître tes chemins

Marche dans la Bible

David épargne Saül

1 Samuel 24, 4-10 ; 12-13

La Parole de Dieu

À l'est des rocs des bouquetins, il y avait une grotte où Saül entra. Or, David et ses hommes se trouvaient au fond de la grotte. Les hommes de David lui dirent : « Voici le jour dont le Seigneur t'a dit : "Je livrerai ton ennemi entre tes mains, tu en feras ce que tu voudras." » David vint couper furtivement le pan du manteau de Saül.

Alors le cœur lui battit d'avoir coupé le pan du manteau de Saül.

Il dit à ses hommes : « Que le Seigneur me préserve de porter la main sur mon maître, qui a reçu l'onction du Seigneur. » Par ses paroles, David retint ses hommes. Il leur interdit de se jeter sur Saül. Alors Saül quitta la grotte et continua sa route.

David se leva, sortit de la grotte, et lui cria : « Mon seigneur le roi ! » Saül regarda derrière lui. David s'inclina jusqu'à terre et se prosterna, puis il lui cria : « Pourquoi écoutes-tu les gens qui te disent : "David te veut du mal" ? Regarde, père, regarde donc : voici dans ma main le pan de ton manteau. Puisque j'ai pu le couper, et que pourtant je ne t'ai pas tué, reconnais qu'il n'y a en moi ni méchanceté ni révolte. Je n'ai pas commis de faute contre toi, alors que toi, tu traques ma vie pour me l'enlever. C'est le Seigneur qui sera juge entre toi et moi, c'est le Seigneur qui me vengera de toi, mais ma main ne te touchera pas ! »

La méditation

Quelle voix écoutons-nous ?

David, maltraité par Saül, pourchassé par ses armées, réfugié au désert d'Enn-Guédi, se retient d'un geste fatal et épargne Saül : « Je ne porterai pas la main sur mon Seigneur le roi qui a reçu l'onction du Seigneur. »* Pour David, attenter à la vie d'un roi-messie, c'est ôter de Saül la vie-même reçue de Dieu.

Il consent à ne pas se poser en juge de son beau-père (car, entre temps, David a épousé Mkal, la fille de Saül), et néanmoins tortionnaire : « C'est le Seigneur qui sera juge entre toi et moi, c'est le Seigneur qui me vengera de toi, mais ma main ne te touchera pas. »**

David laisse la place à une autre justice que celle de la loi du Talion. Il s'en remet à un Autre. À Celui-là même dont il a reçu l'Esprit par l'onction. C'est ce que fera aussi Jésus, trahi, humilié, blessé à mort : « Père, pardonne-leur. »*** Remettre à Dieu, maître de toute justice, sa propre capacité de juger, voire de pardonner, c'est d'abord déposer l'inextricable, l'incompréhensible : « Je n'ai pas commis de faute contre toi et toi, tu traques ma vie pour me l'enlever. »

Puis confier ce qui ne peut relever du possible de l'humain, afin que la trahison, l'injustice, la colère, la blessure insoutenable n'envahissent pas tout le champ de l'existence, de l'imaginaire, des choix à venir. Quelle voix écouter alors ? Celle qui, sans cesse, rumine la vengeance méritée ? Ou celle qui invite à tout remettre au Dieu vivant afin que de la vie, jusque-là impensée, advienne ? David a choisi le côté de la vie.

Le Christ nous offrira sa vie pour toujours par son côté transpercé. Anous de nous laisser tourner vers l'avenir, malgré tout.

* 1 Samuel 24, verset 11

** 1 Samuel 24, verset 12

*** Luc 23, verset 34

Méditation enregistrée dans les studios de Radio Notre-Dame Paris



La méditation

sœur Véronique Margron
Communauté de Paris